



AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée greffière, qu'à une séance ordinaire du Conseil qui se tiendra le 4 juillet 2023 à 19h00, à la Salle du conseil de l'Hôtel de ville, 540, rue Notre-Dame, Saint-Tite, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Immeuble visé : 431, rue Saint-Philippe | zone 84-Rb | lots 4 443 742

Nature de la demande:

La demande vise la construction d'un abri d'automobile attenant à la résidence ayant une somme des marges de 4,59 mètres au lieu de 7 mètres, soit une dérogation de 2,41 mètres.

Le tout en vertu du règlement de zonage 347-2014 et de ses amendements.

Donné à Saint-Tite, ce 15 juin 2023.

Me Julie Marchand,
Greffière